



Municipalité de Hampden

863, route 257 Nord
La Patrie (Québec) J0B 1Y0

Tél. : 819 560-8444
Fax : 819 560-8445

Muni.hampden@hsfqc.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN**

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de
Hampden tenue le mardi 6 décembre 2022 au Pavillon Emmanuel Prévost à 19 h.**

Sont présents :

- Siège # 1. Madame Maryse Briand**
- Siège # 2. Madame Lisa Irving**
- Siège # 4. Madame Sylvie Caron**
- Siège # 5. Madame Chantal Langlois**
- Siège # 6. Monsieur Martin Turcotte**

Est absente :

- Siège # 3. Madame Monique Scholz**

Formant quorum sous la présidence du maire Bertrand Prévost.

Est aussi présente la directrice générale, greffière et trésorière, Manon Roy, qui agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1 Ouverture de la séance

Le maire Bertrand Prévost ouvre la séance à 19 h et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2 2022-12-136 Adoption de l'ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour proposé**
- 3. Adoption du procès-verbal du 1^{er} novembre 2022**
 - 3.1 Suivi au procès-verbal**
- 4. Rapport du maire**
- 5. Rapport de la direction générale et de l'adjointe**
- 6. Rapport du service incendie, voirie et urbanisme**
- 7. Période de questions**
- 8. Approbation des salaires et des comptes**

Voir annexe D

Voir annexe E

9. Correspondance

Voir annexe A

9.1 Résolution Lingwick, route 257

10. Suivis

Voir annexe B

10.1 Réunions extraordinaires

10.2 Demande de subvention (En Estrie ça bouge)

11. Demandes

Voir annexe C

11.1 Vacances direction

12. Résolutions

12.1 Entente pour ouverture du chemin du Parc, secteur Franceville 2022-2023

12.2 Résolution mise sur pied d'une Régie incendie

12.3 Nomination d'élus au comité administratif pour évaluation annuelle

13. Avis de motion

13.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 114-2022 modifiant le règlement 107-2022, décrétant les frais de déplacement des élus

14. Varia

15. Période de questions

- Aucune

16. Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte, et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit et est adopté, en gardant Varia ouvert.

Adoptée

#3 2022-12-137 Adoption du procès-verbal du 1^{er} novembre 2022

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal du 1^{er} novembre 2022, et qu'ils en ont pris connaissance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Turcotte, et résolu à l'unanimité des membres présents, que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} novembre 2022, soit adopté tel que présenté, avec les correctifs nécessaires et que les membres du conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal.

Adoptée

3.1 Suivi au procès-verbal

#4 Rapport du maire

#5 Rapport de la Direction générale

Madame Manon Roy dépose son rapport mensuel du mois de novembre 2022 que les élus ont préalablement consulté. Le rapport de l'adjointe à la direction générale a été aussi déposé.

#6

Rapport du service incendie, voirie et urbanisme

Madame Manon Roy dépose le rapport mensuel du mois de novembre 2022 du service incendie par le chef pompier Daniel Beauchesne, celui du service de voirie par Bruce St-Laurent et celui de l'urbanisme, par Fernando Rosas, que les élus ont préalablement consulté avant la séance.

#7

Période de questions

- Aucune

#8 2022-12-138 **Approbation des salaires et des comptes**

Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal du canton de Hampden autorise la directrice générale et greffière-trésorière à effectuer le paiement des comptes fournisseurs présentés au conseil de 27 657,67 \$ pour les déboursés 2022000348 à 20220400.

QUE le conseil prend connaissance des salaires de 15 264,30 \$ pour les déboursés : # 202200338 à # 202200370

La directrice confirme que la municipalité a les fonds nécessaires pour effectuer les paiements.

Adoptée

#9

Correspondance

Voir annexe A

9.1 Résolution Lingwick, route 257

#10

Suivis

Voir annexe B

10.1 Réunion extraordinaire

10.2 Demande de subvention (En Estrie ça bouge)

#11

Demandes

Voir annexe C

11.1 Vacances Direction

#12

Résolutions

#12.1 2022-12-139 **ENTENTE POUR OUVERTURE DU CHEMIN DU PARC, SECTEUR FRANCEVILLE 2022-2023**

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Hampden effectue l'entretien de déneigement pour le chemin du Parc secteur Franceville pour la saison hivernale 2021-2022 ;

ATTENDU QU'UNE nouvelle demande pour l'entretien de déneigement pour le chemin du Parc secteur Franceville pour la saison hivernale 2022-2023 a été reçue de la SEPAQ ;

Il est proposé par la conseillère Lisa Irving, et résolu à l'unanimité de la municipalité du canton de Hampden, que le conseil accepte l'entente d'entretien du chemin du Parc, secteur Franceville, rédigée par la directrice générale pour la somme de 7 500 \$ pour la saison hivernale 2022-2023.

Adoptée

#12.2 2022-12-140 **RÉSOLUTION MISE SUR PIED D'UNE RÉGIE INCENDIE**

ATTENDU QUE les municipalités de Chartierville, La Patrie et du canton de Hampden sont d'avis qu'il est dans l'intérêt des municipalités participantes d'optimiser les services de sécurité incendie sur leurs territoires respectifs en convenant d'une entente intermunicipale constituant la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Chartierville-La Patrie-Hampden ;

ATTENDU QUE cette Régie aura pour objet l'organisation, l'opération et l'administration d'un service de prévention et de protection contre les incendies et de services connexes pour desservir tout le territoire des municipalités participantes à cette entente.

Il est proposé par la conseillère Sylvie Caron, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité du canton de Hampden accepte de participer à la création de la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Chartierville-La Patrie-Hampden ;

QUE le conseiller Martin Turcotte soit désigné membre du comité de mise sur pied de la Régie et que la conseillère Monique Scholz soit nommée comme substitut ;

QUE la Municipalité accepte de coordonner les travaux de mise sur pied de la Régie ;

QUE la Municipalité octroie un contrat de services professionnels à Me Stéphane Reynolds, du cabinet Cain Lamarre, pour l'accompagnement juridique requis, les frais encourus par la municipalité du canton de Hampden étant partagés en parts égales entre les trois municipalités et payables à la réception d'une facture de la part de la municipalité du canton de Hampden ;

QU'UNE copie de la présente résolution soit transmise aux municipalités de Chartierville et La Patrie.

Adoptée

#12.3 2022-12-141 **NOMINATION D'ÉLUS DU COMITÉ ADMINISTRATIF POUR ÉVALUATION ANNUELLE**

Il est proposé par la conseillère Chantal Langlois, et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil nomme la conseillère Lisa Irving et le conseiller Martin Turcotte, pour faire partie du comité d'administration, et pour l'évaluation de la directrice générale.

Adoptée

#12.4 2022-12-142 **VACANCES DE LA DIRECTION REPORTÉES EN
JANVIER 2023**

ATTENDU QUE la directrice générale n'a pas utilisé toutes ses journées de vacances prévues dans son contrat de travail 2022 (article 4.5), soit neuf (9) jours ;

ATTENDU QUE la directrice générale a utilisé 5/9 jours de vacances ;

ATTENDU QUE la directrice générale adjointe n'a pas utilisé toutes ses journées de vacances prévues dans son contrat de travail 2022 (article 4.5), soit quatre (4) jours ;

ATTENDU QUE la directrice générale adjointe a utilisé 2/4 jours de vacances ;

Il est proposé par la conseillère Maryse Briand, et résolu à l'unanimité que les membres du conseil du canton de Hampden, acceptent de reporter les vacances non prises de la directrice générale et de l'adjointe en janvier 2023.

Adoptée

#13 **Avis de motion**

#13.1 **DÉPÔT DE PROJET ET AVIS DE MOTION DU
RÈGLEMENT 115-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT
107-2022, DÉCRÉTANT LES FRAIS DE DÉPLACEMENT
DES ÉLUS.**

La conseillère Maryse Briand donne avis de motion et dépôt de projet du règlement 115-2022 visant à modifier le règlement 107-2022, décrétant les frais de déplacement des élus, qui sera présenté lors d'une prochaine séance en vue de son adoption.

#14 **Varia**

#15 **Période de questions**

#16 2022-12-143 **Levée de séance**

À 19 h 58 la conseillère Chantal Langlois, propose la levée de la séance

Adoptée

Bertrand Prévost, Maire

Manon Roy, Directrice générale
et greffière-trésorière